

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 26 (1946)
Heft: 11

Artikel: La haute couture parisienne
Autor: Carel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888773>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Photo SCHALL.

LA HAUTE COUTURE PARISIENNE

« C'est de Paris que les profondes inventions en ce genre donnent des lois à l'univers. Les modes sont une branche du commerce très étendue. Il n'est que le génie fécond français pour rajeunir d'une manière neuve les choses les plus communes. Les nations voisines ont beau vouloir nous imiter, la gloire de ce goût léger nous demeurera en propre. On ne songera même pas à nous disputer cette incontestable supériorité. »

Ainsi s'exprime Mercier dans son Tableau de Paris qui décrit la vie dans la capitale quelques années avant la Révolution.

En fait, c'est la cour de Louis XIV qui, en donnant le ton en Europe, conquiert à la France l'apanage de l'élégance et de la richesse dans la mise.

A cette époque les vrais créateurs de la mode, les hauts couturiers, étaient les valets de chambre et les femmes de chambre des souverains. Ils créaient des costumes originaux répétés ensuite à la cour et chez les couturiers de Paris. En 1676, à en croire une lettre de Mme de Sévigné adressée à sa fille, l'arbitre de l'élégance est le fils de Mme Langlée, femme de chambre-couturière à la cour.

Jusqu'en 1675, seuls les hommes peuvent exercer le métier de couturier. A cette date, le roi « ayant considéré qu'il était dans la bienséance et convenable à la pudeur et à la modestie des femmes et filles de leur permettre de se faire habiller par des personnes de leur sexe » érigea les couturières en corporation et les autorisa à confectionner des

robes, des jupes, des casaquins, de la lingerie et de la broderie. En revanche, la broderie d'or était réservée aux passemantiers. La corporation des couturières comprenait : les couturières en habits, les couturières en corps d'enfant, les couturières en linge et les couturières en garnitures.

Les habitudes de luxe introduites par Louis XIV dans sa cour, dans la noblesse et dans la bourgeoisie se poursuivent sous la Régence et fleurissent tout particulièrement sous Louis XV. Mme Du Barry avait fait son instruction en débutant à 15 ans comme demoiselle de magasin chez Labille, le plus couru des marchands de mode de Paris, rue Saint-Honoré. C'est ensuite son voisin Pagelle, à l'enseigne « Aux traits galants », qui occupe le premier rang.

Sous Louis XVI on assiste à un véritable débordement d'élégance dû au goût de Marie-Antoinette pour la toilette et le luxe. Comme aujourd'hui la mode changeait à tout instant la forme, la couleur et l'étoffe des costumes. Marie-Antoinette avait pour la servir deux bâtisseurs de volants de jupes, trois couturières ordinaires, deux faiseuses de paniers, cinq marchands et marchandes de mode parmi lesquels la plus célèbre est Mlle Bertin à l'enseigne « Au grand Mogol » à la rue Saint-Honoré. Couturière de Marie-Antoinette, de la Reine d'Espagne et de la Reine de Suède, elle répliqua à M. de Toulorgeon qui lui reprochait le prix de ses robes : « Ne paie-t-on à Vernet que sa toile et ses couleurs? »

A cette époque les journaux de mode n'existaient pas encore. Une poupée-mannequin habillée à la dernière mode était envoyée chaque mois au delà des frontières pour faire connaître à l'étranger les dernières nouveautés de la rue Saint-Honoré. C'est ainsi que procédait Mlle de Saint-Quentin, à l'enseigne du « Magnifique » qui avait de nombreux concurrents.

Après la Révolution, la mode reprend ses droits sous le Directoire, qui connaît les merveilleux et les merveilleuses, les muscadins et les incroyables. Sous l'influence de David on revient à l'antique, aux robes à la grecque. D'après Masson, Joséphine aurait dépensé 30 millions de francs pour ses vêtements. Son fournisseur le plus célèbre est Leroy.

Sous la Restauration on assiste à une éclipse du goût français qui reparaît plus brillant que jamais avec Napoléon III.

C'est en 1848-1850 que Henri Algoud, auteur d'un article sur « les origines de la grande couture parisienne » paru en mai 1934 dans « La soierie de Lyon » auquel nous empruntons toutes les données historiques de cette étude, place la fondation véritable de la grande couture parisienne : Mlle Roger

26, rue Nationale, Saint-Martin et M. Worth, ancien employé de la maison Gagelin, eurent l'idée d'établir eux-mêmes des modèles de costumes présentés aux clients pour leur faciliter leur choix. Grâce à la Princesse de Metternich, épouse de l'Ambassadeur d'Autriche à la cour de Napoléon III, Worth fut lancé comme couturier de la cour.

Dès lors on assiste à un essor rapide et brillant de la haute couture parisienne dont l'âge d'or se situe après l'Exposition de 1900 et jusqu'en 1914.

Aujourd'hui, il existe à Paris une centaine de maisons « Couture-création » qui affirment par leur goût, leur imagination, la primauté de l'élégance parisienne.

« La tendance actuelle de la haute couture, déclare un jeune grand couturier, peut se définir par le mot qualité, ce qui ne signifie pas seulement le luxe ! Nous avons des matériaux de premier ordre. Notre effort s'est déployé vers la féminisation de la mode. Un retour vers 1912, 1913 ou 1920. Le souci du détail est fort important. Je ne considère pas une robe comme une fin en soi, mais une base où les bijoux, les gants, le sac, la coiffure interviennent. Car tout se tient. Non, la création ne se laisse pas influencer par le goût américain par exemple. Si nous avions voulu plaire aux Américains, nous aurions fait une forme large. Je reste indépendant au possible. En somme nous retournons vers une mode très « dame ».

D'où vient le rayonnement universel de la haute couture parisienne ? Sans doute de la sûreté du goût français, de l'imagination créatrice des grands confectionneurs, mais aussi et surtout de cette qualité qui fait la valeur et la garantie des produits français comme des produits suisses. Là se trouve, croyons-nous, le terrain d'entente des fabricants de Saint-Gall et des utilisateurs de Paris. Chacun, dans son domaine, s'efforce d'atteindre la perfection et c'est grâce à leurs efforts communs que bien des modèles rayonnent dans les deux hémisphères.

Les brodeurs de Saint-Gall qui parviennent à fabriquer des tissus d'une blancheur éclatante malgré la richesse de leur ornementation sont les auxiliaires naturels des grands couturiers parisiens. Malheureusement, depuis la guerre, leurs produits sont rares et faute de pouvoir les répéter, les maisons de haute couture écartent de leurs collections les modèles en organdi et en dentelles suisses.

Puissent les autorités de Berne et de Paris réaliser à quel point ces deux industries sont complémentaires et faciliter leur coopération.

Carel.